

Projet d'établissement Micro-crèche du Val d'Amour

Le Val
d'Amour
Communauté
de communes



Version du 17-09-2019

Table des matières

I. Projet social	3
A. Le contexte géographique - La CCVA	3
B. Historique.....	3
II. Les valeurs éducatives : le projet éducatif	3
A. Le bien-être	3
B. La confiance	4
C. L'autonomie	4
D. Le respect (de soi et des autres).....	4
E. Le partage / Vivre ensemble.....	5
III. Les temps forts : le projet pédagogique	5
A. L'accueil.....	5
1. La référente : un repère pour l'enfant et ses parents	5
2. L'adaptation / Familiarisation.....	6
3. L'accueil au quotidien.....	7
B. Les soins et l'intimité.....	9
1. Le change en pratique	9
2. Le respect du corps de l'enfant et son intimité.....	9
3. L'accompagnement à l'acquisition de la propreté	9
C. Le repas	10
1. Le repas en pratique	11
D. Le sommeil	12
E. Le jeu libre	13
F. Les ateliers.....	14
1. Au quotidien.....	14
2. Les intervenants extérieurs	15
G. Les jeux extérieurs et les sorties.....	16
IV. Thèmes transversaux : le projet pédagogique 2^e partie	16
A. La motricité libre	16
B. Les pieds nus	17
C. La communication auprès de l'enfant.....	17
D. L'accueil et la place des parents.....	18
1. Les parents : premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).....	18
2. Les photos de famille.....	19
3. Les temps de rencontres	19
E. Le travail en équipe	19
1. Une organisation et des supports communs.....	20
2. Des attitudes professionnelles	21
F. L'accueil des stagiaires.....	21
1. Un accompagnement réfléchi.....	21

I. Projet social

A. Le contexte géographique - La CCVA

Le Val d'Amour, où se situe la micro-crèche, possède de nombreux atouts qui rendent le territoire attractif (proximité de l'agglomération Doloise, cadre de vie agréable, présence de services à la population (sport, musique, accueil de loisirs sans hébergement) et favorisent l'installation de nouveaux ménages (accroissement de la population de + de 12% en 10 ans)).

Devant cet afflux de population, la Communauté de communes du Val d'Amour est amenée à réfléchir sur la mise en place de services complémentaires adaptés aux besoins et à la demande des habitants.

Blotti entre contreforts du Jura, massif forestier de Chaux et plaine Bressane, fortement marqué par la présence de l'eau, la Loue et sa vingtaine d'affluents et également par l'empreinte des activités du passé, le territoire du Val d'Amour présente un fort potentiel pour des activités éducatives, sportives et culturelles.

B. Historique

C'est en septembre 2011 que la Communauté de communes du Val d'Amour a décidé d'engager une réflexion territoriale sur les besoins de service petite enfance.

Après une année d'étude des besoins, c'est le secteur de La Loye qui est apparu le plus approprié. En effet, c'est un lieu de passage important (3 000 véhicules par jour) pour les habitants du Val d'Amour qui se rendent à Dole (une dizaine de km) pour travailler et c'est également un lieu de vie en plein essor.

La Communauté de communes du Val d'Amour s'est donc rapprochée de la commune de La Loye et ainsi, la micro-crèche a vu le jour dans des locaux neufs en septembre 2012 (date d'ouverture).

II. Les valeurs éducatives : le projet éducatif

A. Le bien-être

Le bien-être se définit par un « Sentiment général d'épanouissement que procure la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou de l'esprit ». ¹

L'équipe veille à garantir la sécurité affective et physique de chaque enfant accueilli. Pour favoriser le bien-être de chacun, nous privilégions certaines attitudes professionnelles :

- L'observation de l'enfant (mouvements, déplacements, jeux, paroles, vocalises etc) de manière individualisée pour mieux le connaître et comprendre ce qu'il ressent. Nous répondons ainsi à ses propres besoins, tant physiques qu'affectifs.
- L'accueil des émotions de l'enfant. En nous rendant disponibles, nous sommes attentives à mettre des mots sur les émotions ressenties par l'enfant, et l'accompagnons dans la gestion de celle-ci.

¹ Centre national de ressources textuelles et lexicales : <http://www.cnrtl.fr>

- L'aménagement d'un espace adapté aux besoins de l'enfant, chaleureux et propice à son bien-être. L'enfant pourra ainsi partir à la découverte de ce nouvel environnement tout en étant accompagné dans sa construction identitaire et ses relations avec ses pairs. Les adultes veillent à leurs postures physiques en restant au sol à hauteur d'enfant.
- La mise en place de repères dans le temps et dans l'espace et de rituels pour sécuriser l'enfant et lui permettre d'anticiper les différents moments de la journée.

B. La confiance

La confiance se construit en croyant en des capacités et en une relation possible. En ce sens il est nécessaire de respecter le temps qu'il faut à chacun pour recevoir et donner sa confiance et la distance que l'enfant met avec l'adulte et les autres enfants.

- Pour que l'enfant développe la confiance en lui : nous adoptons une attitude valorisante pour que l'enfant se sente et se sache capable (accompagnement verbal ou non verbal).
- Enfants / professionnelles : que l'enfant n'hésite pas à se référer à l'adulte et à aller vers lui.
- Professionnelle / enfant : les professionnelles connaissent et reconnaissent les capacités et les compétences des enfants en leur laissant l'autonomie de faire.
- Parents / professionnelles : ces dernières favorisent un climat d'accueil et d'écoute pour que les parents confient le plus sereinement possible leurs enfants à l'équipe de professionnelles.

C. L'autonomie

L'équipe accompagne chaque enfant dans son « processus d'autonomisation ». Ce processus démarre dès la naissance, lorsque le bébé prend le contrôle de son propre corps. Il continue tout au long de la vie, au fur et à mesure que l'enfant grandit, à son propre rythme.

L'autonomie est étroitement liée à l'attachement, la confiance en soi et l'estime de soi. Cet attachement et cette confiance lui permettent d'être serein dans son exploration du monde. S'il se sent protégé et soutenu par l'adulte, l'enfant se sent capable d'oser, de faire des essais / erreurs, de faire diverses expériences, se tromper, recommencer, jusqu'à réussir.

C'est l'enfant qui nous montre, qui exprime ses désirs d'autonomisation et nous les saisissons en lui laissant expérimenter sa capacité à faire seul.

« Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre – tout en étant acteur de son développement – de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Aide-moi à faire seul ». Maria Montessori.

D. Le respect (de soi et des autres)

Le respect est une valeur à la fois individuelle et collective : respect de soi, des enfants, des adultes (collègues, parents), des règles, des différences (physiques, culturelles...), de ce que vit l'autre.

Il est important de tenir compte des habitudes et des rituels familiaux afin de sécuriser l'enfant dans son nouveau quotidien. Ce qui est mis en pratique au sein de la famille et dans la mesure du possible mise en place à la micro-crèche, tout en tenant compte des contraintes de la collectivité. L'équipe veille ainsi à s'inscrire dans une démarche de co-éducation, en créant un lien de continuité entre la crèche et la maison.

Le respect c'est aussi, soutenir les initiatives de l'enfant et ses choix en accord avec l'intérêt collectif. Lorsqu'un enfant a envie de sortir un jeu, de faire une activité, le professionnel est présent pour répondre à sa demande, tout comme il est à l'écoute si l'enfant ne souhaite pas participer à l'une d'elle.

E. Le partage / Vivre ensemble

Le partage se manifeste sous différentes formes :

- Prêter un jouet, donner et recevoir,
- Communiquer, jouer avec l'autre,
- Manger ensemble,
- Echanger ses savoirs et ses découvertes.

La vie en collectivité s'apprend petit à petit. L'équipe accompagne l'enfant à aller vers l'autre, à s'intégrer dans un groupe. Ainsi des règles communes sont définies de sortes à guider et sécuriser l'enfant.

La vie en collectivité est riche de moments conviviaux, d'interactions et de partages.

Bien que l'équipe s'efforce de respecter au mieux les besoins de chacun, la vie de groupe implique l'adhésion à un cadre commun et donc certaines contraintes.

Au sein de l'équipe, des temps de partage et d'échanges sont prévus. Les compétences de chaque professionnelle (formations, expérience...) sont partagées en équipe lors de réunions mensuelles ou de séances d'analyse des pratiques professionnelles.

III. Les temps forts : le projet pédagogique 1^{ère} partie

A. L'accueil

La micro-crèche fonctionne avec une équipe de 6 personnes :

- 1 référente technique : éducatrice de jeunes enfants à raison de 7h/semaine
- 1 directrice adjointe : BTS et expériences dans le domaine petite enfance (assistante maternelle, animatrice de RAM) : 35h/semaine
- 3 agents petite enfance encadrant les enfants
- Personnel d'entretien des locaux :
 - 1 agent d'entretien : 10h/semaine.

1. La référente : un repère pour l'enfant et ses parents

D'après un article proposé par Philippe Rello, parent, éducateur et formateur pour Partagem

L'équipe de la micro-crèche a fait le choix depuis 2018 de fonctionner avec le **système de référence**. Concrètement, pour tout nouvel enfant accueilli, une professionnelle référente est désignée par la directrice de la micro-crèche après concertation avec l'équipe.

Cette professionnelle est un **repère pour l'enfant et ses parents**. Elle est plus particulièrement responsable d'accompagner l'enfant dont elle est référente ainsi que ses parents, au cours de la période d'adaptation d'abord puis tout au long de l'accueil de l'enfant dans la structure. Elle se présente ainsi à l'enfant et à ses parents dès les 1ères rencontres au sein de la micro-crèche.

La référente prépare le casier de l'enfant avant son arrivée, afin qu'il se sente attendu et accueilli. Durant les 1ères semaines d'accueil sera affichée sa photo sur la chenille murale du sas d'accueil.

Durant les temps de présence de l'enfant et ce quand elle est disponible, la professionnelle référente **accompagne l'enfant dans les moments clés de la journée** (lever, repas, habillage, change), dans un souci de continuité des soins. Elle est également une **interlocutrice privilégiée** des familles, en assurant lorsqu'elle est présente les transmissions du matin et du soir des enfants dont elle est référente. Chaque professionnelle développe une **connaissance pointue de l'enfant** dont elle est référente. Elle remplit des **fiches de suivi** qui sont actualisées régulièrement : alimentation, jeu, sommeil, échanges avec les parents, développement moteur... L'ensemble des informations jugées importantes à son accueil et accompagnement au long des 3 ans y est noté. Ces informations sont transmises régulièrement à l'équipe. Elles permettent également de garantir une continuité des soins et le bien-être de l'enfant lorsque cette personne est indisponible ou absente. De plus, la référente est généralement présente aux rendez-vous ponctuels avec les parents ou partenaires (PMI, CAMSP). Elle oriente les parents vers la directrice si besoin d'aide ou d'information d'ordre administratif.

Bien qu'une référente soit nommée, **toutes les autres professionnelles de l'équipe peuvent être amenées à prendre soin de l'enfant** et à l'accueillir.

L'enfant peut être amené à changer de professionnelle référente d'une année à l'autre, pour diverses raisons notamment celle de mouvements au sein de l'équipe. Ces situations sont anticipées au mieux afin de garantir aux enfants et aux parents des repères et des relais solides et fiables.

2. L'adaptation / Familiarisation

Le temps d'adaptation commence déjà lors du premier contact avec la crèche, lors de l'accueil par la directrice, qui fait visiter les locaux, présente l'équipe, les projets et le mode de fonctionnement de l'établissement. Une attention est portée sur **les attentes qu'ont les parents** en inscrivant leur enfant dans la structure, et sur la façon dont l'accueil peut s'y conformer ou non. Les **interrogations** et les craintes par rapport à la structure peuvent être exprimées. Le projet éducatif et pédagogique est développé et permet un échange autour du développement de l'enfant et des pratiques quotidiennes de l'équipe.

Nous proposons aux parents de rester avec l'enfant la première fois durant 1 heure. Durant ce temps d'échanges avec la famille, **la référente remplit une fiche** centralisant les habitudes de l'enfant pour mieux le connaître et l'accompagner, dans un souci de continuité avec la maison. Les premiers temps où l'enfant reste seul à la crèche, nous privilégions les temps d'adaptation sur des **temps d'éveil en matinée** en présence de la référente, avant de l'associer à un repas ou une sieste.

Le temps d'adaptation est **modulable**, progressif, et réfléchi ensemble entre parents et professionnelles. Le choix des temps d'accueil sur la journée est réfléchi pour éviter

que l'enfant ne vienne sur un temps où il devrait dormir ou manger. En étant reposé, l'enfant sera ainsi plus disponible pour s'ouvrir à un nouvel environnement. Les objectifs de cette adaptation sont le **bien-être de l'enfant** et de ses parents, une **prise de repères mutuelle** et le tissage d'un **lien de confiance**. Cette adaptation réciproque permet d'apprendre à se connaître les uns les autres, de familiariser les parents et l'enfant avec les locaux. Elle passe aussi par la découverte du rythme de l'enfant, de ses habitudes, de l'attente des familles tout en apaisant d'éventuelles appréhensions. Nous veillons à ce que les parents puissent vivre ce moment le plus sereinement possible. Ils n'hésiteront pas à appeler les premiers temps si besoin de prendre des nouvelles.

3. L'accueil au quotidien

Au moment de l'accueil, nous veillons à ce que :

- L'enfant et son parent se sentent attendus.
- L'espace soit rassurant et facilite l'échange.
- Ce temps se fasse dans un climat convivial de confiance et de sécurité affective.
- Ce temps permette de recueillir des informations sur l'enfant nécessaires à un accompagnement en réponse de ses besoins.
- Les temps de séparation et de retrouvailles se passent au mieux pour l'enfant et ses parents.

Le hall d'accueil

Nous disposons d'un hall d'entrée aménagé avec des casiers, des porte-manteaux, un plan d'habillage/déshabillage, une pointeuse. Cette pièce nous permet d'afficher des **informations** concernant la vie de la structure (menu, infos diverses, photos...). Un panneau en forme de train permet de présenter les **photos des professionnelles** présentes chaque jour. Ainsi parents et enfants ont connaissance des personnes qui vont les accueillir.

Chaque enfant dispose d'un **casier** fixe avec son prénom. Les parents y déposent chaque matin les affaires de l'enfant (sac, vêtements de rechange, chaussures et chaussettes...). Pour les enfants en contrats réguliers, le sac peut rester dans la structure.

Des **sur-chaussures** sont à disposition pour que les personnes qui amènent l'enfant l'accompagnent jusque dans l'espace de vie. Les frères ou sœurs de l'enfant peuvent également rentrer dans la mesure où leur comportement ne vient pas gêner les autres enfants.

Le rituel de séparation et retrouvailles

A l'arrivée, un temps est nécessaire afin que l'enfant retrouve ses repères dans la structure et auprès des personnes présentes. Un professionnel (si possible la référente de l'enfant) se libère afin de pouvoir établir un **accueil personnel et individualisé** et recueillir les informations importantes concernant l'enfant.

Durant cet instant, **les parents sont invités à rentrer au sein de la salle de vie** pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation. Ainsi, chaque parent et enfant peuvent mettre en place un rituel qui leur permettra de mieux vivre cette séparation :

- Pour le parent, cela peut être d'installer son bébé sur le tapis et de lui proposer un objet qu'il pourra trouver autour de lui (au sol ou dans les

meubles à libre disposition). Un passage de relais dans les bras peut également être proposé.

- Pour l'enfant, ce peut être un bisou, un coucou à la fenêtre, un sourire pour dire au revoir, aller vers le groupe d'enfants déjà en plein jeu, ou simplement se poser dans un coin pour observer qui est là et ce que fait chacun.

La séparation peut être facilitée grâce à l'objet transitionnel appelé « **doudou** ». Il est important que cet objet que l'enfant affectionne particulièrement soit apporté du domicile (peluche, linge, tétine...). Cet objet permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants que sont le temps de séparation mais aussi le temps de repos. **Les doudous sont en accès libre** tout au long de la journée. Quand il en ressent le besoin, l'enfant peut aller le prendre ou le ranger librement dans les poches à doudous murales fixées dans le couloir.

Chaque séparation est clairement expliquée à l'enfant. **Les professionnelles mettent des mots sur les faits** lors du départ d'un parent mais également **sur les émotions** ressenties par l'enfant à ce moment particulier de la journée. Ainsi, l'enfant viendra chaque matin dans un sentiment de confiance, sachant que son (ses) parent(s) l'avertira (ont) à chaque départ.

Le soir, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour créer un lien entre les différents moments de sa vie (crèche/maison) pour en assurer la continuité. L'enfant peut exprimer sa difficulté à passer d'un monde à l'autre, il est important de pouvoir lui **laisser le temps des retrouvailles**.

Il est demandé **d'arriver 10 minutes avant l'heure de départ** prévue afin de pouvoir échanger avec la professionnelle sur la journée de l'enfant. De même, dans un souci d'organisation et pour permettre à l'enfant d'anticiper son départ, nous demandons aux familles de nous téléphoner en cas de retard.

Le temps d'échanges, les « transmissions »

Au quotidien, professionnelles et parents prennent le temps d'échanger sur tout ce qui concerne l'enfant. Pour que la journée se déroule au mieux, il est nécessaire pour l'équipe de récolter des **informations précises et complètes** à l'arrivée de l'enfant (la nuit, la veille, les petites nouveautés, les maladies, évolution de l'enfant etc). Ces informations sont ensuite notées dans les supports de transmissions à disposition de l'équipe.

Le soir, une professionnelle (la référente si possible) prend le temps d'accueillir le parent et lui **raconte la journée** de son enfant (repas, sommeil, jeux, anecdotes du jour...). Ces temps d'échanges sont essentiels car ils permettent de renforcer le lien parent-professionnel-enfant. Il s'agit également d'un moment pendant lequel les professionnels peuvent répondre aux **questions des familles**. L'enfant est inclus dans l'échange. Il comprend ainsi que l'on parle de lui, et peut se sentir davantage en confiance par ce lien qui est créé avec ses parents.

Nous souhaitons que les échanges entre parents et discussions personnelles aient lieu quant à eux en dehors de l'espace de vie de la crèche.

L'accueil occasionnel

Cet accueil offre une souplesse horaire et permet d'accueillir l'enfant des demi-journées ou journées complètes de manière **ponctuelle** et **variable**, en fonction des disponibilités de la structure et des besoins des familles.

Une fois l'adaptation terminée, pour permettre à l'enfant d'avoir des repères et garantir un accueil de qualité, nous demandons aux familles d'inscrire l'enfant au minimum de 4 heures par semaine, si possible deux fois par semaine, ainsi qu'au

moins la moitié des vacances scolaires. Des coupures longues de plusieurs jours et semaines (vacances scolaires par exemple) remettent à chaque fois en cause le processus d'adaptation et rendent souvent bien plus difficiles les séparations. Il est ainsi vivement conseillé aux parents de **mettre en place une régularité** afin que l'enfant ne vive pas cet accueil de façon trop morcelée et **y trouve du sens**.

B. Les soins et l'intimité

1. Le change en pratique

Pour réaliser un change, nous utilisons un **gant de toilette**, de **l'eau** et du **savon**. Les gants sont lavés à chaque utilisation et les serviettes chaque jour.

Le **liniment** peut être utilisé à la demande des parents qui fourniront alors un flacon neuf à chaque début d'année scolaire. Les urines sont alors nettoyées au coton et liniment. En cas de selle, l'application du liniment sera précédée d'un nettoyage au gant à l'eau et savon.

En cas d'érythème, des crèmes pour le change seront fournies par les parents.

Le **change debout** est proposé aux enfants les plus « grands » afin de les rendre davantage acteurs de ce moment.

2. Le respect du corps de l'enfant et son intimité

Les objectifs des professionnelles lors des soins sont les suivants :

- Instaurer une **relation sécurisante et privilégiée** au cours des soins.
- Respecter l'enfant dans son **intimité** et sa pudeur.
- Sensibiliser l'enfant à la **connaissance de son corps** et du corps de l'autre tout en considérant que les soins font partie de l'éveil.
- Favoriser **l'autonomie**.
- **Faire participer l'enfant** pour qu'il soit acteur des soins.
- Respecter les **spécificités physiologiques** des bébés que ce soit dans leur installation ou lors des mobilisations.

Ainsi, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Veiller à **ne pas être interrompu** au cours de cette relation privilégiée en évitant le passage successif d'adultes dans la salle de change.
- Prendre en considération les **informations transmises** par les parents.
- Veiller au **confort physique et psychique** de l'enfant en le rassurant par des gestes doux et en l'accompagnant verbalement pour garder le contact avec lui.
- Accompagner ces gestes par des **explications** pour que l'enfant puisse anticiper l'action.
- Considérer les peurs et les appréhensions de l'enfant en le **rassurant** et en étant attentif à ses réactions.
- **Prévenir l'enfant** des soins qui vont lui être faits afin de lui permettre de ne pas être interrompu brutalement dans son jeu.

3. L'accompagnement à l'acquisition de la propreté

3 domaines de maturation sont à repérer pour permettre un accompagnement adapté à l'acquisition de la propreté :

- La **maturation neuromusculaire** : l'enfant peut ouvrir et fermer ses sphincters de façon consciente et volontaire.
- La **maturation intellectuelle** : il doit arriver à comprendre ce que veut dire « se retenir » par exemple et quel est le « bon endroit ».
- La **maturation affective** : il faut qu'il ait envie de passer de la couche culotte.

L'acquisition de ses critères commence chez la plupart des enfants vers 2 ans, 2 ans et demi. Une part active et volontaire de l'enfant est fondamentale dans cet apprentissage. Le fait d'enlever les couches est **initié par les parents** en lien avec l'enfant, qui en informe alors la crèche. Un enfant est propre quand il demande de lui-même à aller aux toilettes.

Ainsi, les professionnelles privilégient les attitudes suivantes :

- **Ne pas forcer l'enfant** à aller sur le pot ou les toilettes au risque d'obtenir une résistance totale et un mal-être de l'enfant.
- Assurer une **cohérence avec la famille** dans la mesure où les pratiques sont en adéquation avec le projet éducatif. Toutefois, nous ne mettrons pas un enfant sur le pot avant qu'il ne marche, et jamais avant 18 mois. Il est demandé aux familles de suivre également de leur côté les progrès ayant lieu à la crèche.
- Attendre que l'enfant manifeste son désir d'aller aux toilettes ou sur le pot de manière consciente quand il est **prêt physiologiquement**.
- Veiller à ce que cette étape du développement se passe **sereinement**, sans pression et ne devienne pas un enjeu pour l'entrée à l'école.
- **Laisser le choix à l'enfant** de garder sa couche ou non.
- Proposer à l'enfant d'aller aux toilettes ou sur le pot lorsqu'il est dans la période de transition, tout en lui mettant des **couches culottes**.

Nous demandons aux familles dont l'enfant est en phase d'acquisition de la propreté de prévoir une **tenue adéquate** (pas de body par exemple) et d'apporter des **tenues de rechange en conséquence**.

C. Le repas

Sur le temps de repas, nos objectifs sont les suivants :

- Répondre aux besoins de se nourrir en fonction de l'âge de chacun, de son rythme et des régimes alimentaires liés à la santé (allergies, intolérances - sur avis médical).
- Concilier au mieux le besoin de l'enfant et les règles de vie en collectivité.
- Découvrir différents saveurs et senteurs : développement du goût et de l'odorat.
- Accompagner l'enfant à partager un temps de repas avec d'autres enfants pour l'amener à vivre un instant de convivialité et de plaisir.
- Créer un climat de sérénité et de sécurité affective.
- Favoriser l'autonomie et l'expression.
- Respecter l'appétit de l'enfant.

1. Le repas en pratique

Des **menus équilibrés** adaptés à l'âge de l'enfant sont élaborés par **Château d'Uzel**. L'offre est adaptée au mieux aux besoins de l'enfant (repas mixés, hachés, en morceaux). Ceux-ci sont affichés dans le hall d'accueil. Les repas sont livrés en liaison froide et réchauffés dans la cuisine de la micro-crèche.

Le passage de l'enfant d'un type de menu à un autre est proposé par la référente de l'enfant et discuté avec les parents.

Après des bébés

Le matin nous souhaitons que l'enfant arrive à la crèche en ayant bu son biberon avec l'un de ses parents. En effet, il est préférable pour l'enfant de partager ce temps privilégié avec ses proches avant d'être confié à l'équipe de la crèche.

Le rythme de chaque enfant est pris en compte au maximum en terme d'horaire, tout en tenant compte des contraintes de la vie en collectivité.

Dans la mesure du possible **le repas est donné par la référente de l'enfant**. Elle reste alors complètement impliquée dans cette relation privilégiée.

Les biberons sont reconstitués dans la cuisine et chauffés grâce à un **chauffe-biberon**. Concernant les enfants allaités, il est possible d'amener le **lait maternel** à la crèche dans la mesure où les parents respectent les principes d'hygiène et de transport (glacière, étiquetage).

Les aliments nouveaux sont d'abord donnés à la maison avant d'être proposés à la crèche. Nous respectons ainsi leur **introduction progressive** selon les souhaits des parents.

Les biberons sont donnés **dans les bras**. L'enfant est installé dans un **transat pour manger sa purée ou compote**. Lorsque les enfants ont **acquis d'eux-mêmes la position assise**, nous les installons dans une **chaise haute**. Pour les enfants qui marchent et commencent à vouloir participer activement au repas avec d'autres enfants, nous leur proposons de s'installer **à table** sur des chaises adaptées à leur âge, en veillant à ce que leurs pieds touchent par terre.

Nous proposons une cuillère à l'enfant qui commence à manger seul et nous pouvons s'il le souhaite l'accompagner à l'aide d'une autre cuillère. L'apprentissage à manger seul s'initie à la maison, les transmissions parents/professionnelles permettent d'en échanger. Dans l'accompagnement des enfants étant à ce stade, les professionnelles sont amenées à expliquer des petites règles de vie.

A la fin du repas, le lavage du visage et des mains grâce à un petit gant se fait, dans la mesure du possible, avec l'adhésion et la participation de l'enfant. Il est toujours accompagné de douceur et de verbalisation par la professionnelle.

Après des grands :

Le déjeuner :

C'est un **moment de plaisir**, se retrouver autour d'une table pour échanger et goûter à de nouvelles saveurs. Il a lieu **vers 11h30**. Nous invitons tout d'abord les enfants à passer aux toilettes et **se laver les mains** dans la salle de change. Les tables sont séparées en petits îlots afin de privilégier les **petits groupes**. Les enfants sont servis par les professionnelles. L'enfant est amené à découvrir le nom de certains aliments, l'odeur, la saveur et la couleur. Les aliments ne sont pas mélangés et les fruits, par exemple, sont souvent présentés entiers avant d'être coupés.

Sans que cela soit une contrainte, l'enfant apprend également peu à peu, à dire « merci », « s'il te plaît », à attendre d'être servi et à en laisser pour les autres.

A la fin du repas, les enfants ont à leur disposition un **petit gant de toilette** mouillé qu'ils utilisent pour se laver le visage et les mains, et qu'ils mettent ensuite dans une panière avec leur serviette.

Devant un enfant présentant d'importants signes de fatigue à table, l'équipe peut lui proposer d'aller se reposer. Il peut arriver parfois qu'un enfant, étant en incapacité de manger avec les autres, perturbe par son comportement le bon déroulement du repas. Dans ce cas, il peut lui être proposé de s'installer seul à une table pour l'amener à se sentir mieux.

L'équilibre alimentaire chez un enfant se faisant sur une semaine et non une journée, l'équipe ne s'inquiète pas lorsqu'un enfant ne mange pas. Toutefois si cette situation se prolonge et a une incidence sur le poids et le comportement de l'enfant, une concertation avec les parents est nécessaire. Il est important de considérer ce refus dans la mesure où il représente un moyen d'expression de l'enfant.

Le goûter :

Il a lieu vers 15h30 et est fourni par Château d'Uzel. 2 types de goûters sont proposés, en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant.

Pour que ces temps de repas soient des moments de plaisir et de convivialité répondant aux besoins de chaque enfant, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Considérer les **habitudes**, le rythme, les capacités, les goûts et l'appétit de l'enfant par une bonne connaissance de celui-ci.
- Pour les bébés, savoir **interpréter leurs pleurs**. Ceci passe par une communication importante avec les parents, par une **observation** et une connaissance de l'enfant.
- Respecter l'appétit de chaque enfant et le temps nécessaire à chacun pour le repas.
- Ne jamais forcer un enfant à manger, tout en **incitant à goûter**.
- Favoriser **l'échange**, l'écoute.
- Etre **disponible** et être attentive à chacun.
- Instaurer un climat de **sérénité**, de sécurité affective et physique.
- Etre attentive au **moment de transition** entre le temps de jeu et le temps de repas.

D. Le sommeil

Sur ces temps de sommeil, nos objectifs sont les suivants :

- Répondre à un **besoin vital**.
- Etablir un lien avec l'enfant dans un climat de confiance pour lui permettre de **s'endormir en toute sérénité**.
- Permettre une **récupération** physique et psychique.
- **Respecter le rythme** et les habitudes de chaque enfant, quels qu'ils soient.

En fonction des enfants présents, les lits sont préparés chaque matin : des **lits à barreaux** pour les plus petits (avec turbulette), et des **couchettes** pour les enfants marcheurs (avec un drap sac et une couverture). Les professionnelles essaient au maximum de laisser l'enfant dans la même chambre afin qu'il soit sécurisé par un environnement connu. Le passage en lit couchette est issu d'un dialogue entre la référente et les parents de l'enfant. Nous prenons en compte les transmissions que nous font les parents à l'arrivée de l'enfant, afin de suivre son rythme et de respecter

ses besoins. De même le comportement et la connaissance de l'enfant (signes de fatigue par exemple) nous aideront à l'accompagner tout au long de la journée. Le moment du coucher est un instant privilégié pendant lequel le maternage et la parole sont essentiels. Il est souvent précédé du change de la couche de l'enfant et donne lieu alors à un temps de proximité et d'échanges particuliers. L'enfant a avec lui son **doudou** et/ou sa **tétine**.

La professionnelle ayant couché l'enfant a le souci de s'assurer que l'enfant s'endort sereinement. Des **baby-phones** permettent d'entendre des pleurs éventuels et d'intervenir ainsi rapidement. Néanmoins les professionnelles se rendent régulièrement dans les chambres pour s'assurer que les enfants vont bien.

Vers 13h15 après un **temps calme**, les plus « grands » sont invités à prendre leur doudou et/ou tétine et à rejoindre leur chambre, accompagnés d'une professionnelle qui reste pendant l'endormissement.

Les heures d'endormissement et de réveils sont notées sur la feuille de transmissions. Les **réveils** se font de façon **échelonnée**, en fonction du rythme de chacun.

Pour que ces temps d'endormissement et de réveil soient paisibles, nous privilégions les attitudes suivantes :

- **Inform**er l'enfant avant d'aller le coucher.
- Assurer une **présence calme** et sécurisante ainsi qu'une atmosphère sereine.
- **Accompagner** l'enfant physiquement et par la parole.
- Aider l'enfant à trouver son sommeil par des **câlins**, des **bercements**...
- **Observer les signes de fatigue** et tenir compte des réactions de chaque enfant sur ce temps-là.
- **Ne pas réveiller un enfant.**
- Laisser le temps à l'enfant de **se réveiller en douceur**.
- Lui permettre de rester dans son lit même s'il est éveillé dans la mesure où il reste calme.
- Respecter ce dont a besoin l'enfant au lever : un câlin, ne pas forcément changer sa couche ou s'habiller.

Certaines nuisances sonores peuvent gêner l'endormissement, c'est pourquoi l'équipe a le souci d'identifier et de **réduire les bruits** générés par le claquement de porte, la sonnette...

E. Le jeu libre

Le « **jeu libre** » peut être défini comme une activité de l'enfant possible par la mise à disposition de jeux auxquels l'enfant peut avoir accès librement sans intervention de l'adulte.

Sur ces temps de jeux libres, nos objectifs sont les suivants :

- Laisser libre cours à l'**imagination**, à la **créativité** et à l'inventivité.
- Favoriser l'**autonomie** de l'enfant dans le choix du jeu et de son déroulement.
- Favoriser l'**estime de soi**.
- Permettre des **interactions** entre les enfants d'âges différents.

L'espace est régulièrement modulé en fonction des âges des enfants accueillis et de leurs besoins. L'équipe a travaillé son aménagement dans le cadre d'un projet avec un cabinet de psychomotriciennes. **L'espace est pensé** de sorte à convenir à un groupe

inter-âges et pour permettre l'accès à **différents types de jeux** (jeux moteurs, jeux d'imitation, jeux de construction etc). Un espace plus « cocooning » avec des tapis est réservé aux bébés. L'ensemble du groupe d'enfants est régulièrement invité à participer au **rangement** des jeux sortis et éparpillés.

Ainsi, les professionnelles veillent à :

- Respecter l'espace que l'enfant investit pour faire évoluer son jeu.
- **Rester au maximum au sol** et à la hauteur des enfants.
- **Respecter le jeu** des enfants sans intervenir de manière intempestive ou intrusive.
- Répondre aux sollicitations des enfants.
- Accompagner les enfants **par le regard** de façon bienveillante.
- Réfléchir à leur **positionnement dans l'espace** afin que les enfants se sentent sécurisés.
- Ne pas intervenir systématiquement lors d'un conflit entre enfants pour **permettre à l'enfant de développer ses propres capacités à dire « non »** dans le respect des règles.

La vie en collectivité est fatigante pour l'enfant. Cela suppose, de la part du professionnel, le **respect des moments de rêverie** et des variations de l'attention qui apparaissent au cours du jeu. « Ne rien faire » n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile car cela permet à l'enfant de développer sa créativité et son imagination. Observer, se poser, imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant.

F. Les ateliers

1. Au quotidien

Nous proposons ponctuellement des **ateliers** (sensoriels, manuels, moteurs...) aux enfants par **petits groupes**, souvent en matinée. Ceux-ci ont le choix de participer ou non. Ces ateliers sont réfléchis par rapport au besoin des enfants et à leur âge. Sa mise en place se fait en concertation avec les collègues présentes. Un temps de **préparation** des ateliers est prévu via des temps de détachement ou durant la sieste des enfants.

Sur ces temps d'activités, les objectifs des professionnelles sont les suivants :

- Partager un moment de **plaisir**.
- Favoriser **l'autonomie** et la **communication**.
- **Favoriser le développement** psychomoteur, cognitif et sensitif de l'enfant.
- Développer la **créativité**.
- Développer **l'estime de soi** et le sentiment d'appartenance à un groupe.
- Développer des **compétences** et des connaissances.

Différents types d'ateliers sont mis en place :

- Moteurs (mise en place de parcours, jeux extérieurs, promenades...).
- Sensoriels :
 - Sonores (éveil musical, chants, écoute des sons et découverte d'instruments de musique).
 - Olfactives et gustatives (atelier cuisine).
 - Tactiles (peinture, transvasement, pâte à modeler).

- Cognitifs (jeux divers, puzzles, lecture...).

Les ateliers proposés sont souvent **éphémères** sans résultat final, l'importance étant **l'expérimentation** et le plaisir de l'enfant. Des **créations collectives** sont également réalisées. Quelquefois les « œuvres » de l'enfant seront affichées, le prénom étant indiqué au dos de la feuille pour éviter les comparaisons entre les réalisations et pour ne pas intervenir sur la création de l'enfant. Elles seront ensuite rapportées à la maison quelques jours/semaines plus tard.

L'équipe a fait le choix de ne pas proposer aux enfants de réaliser des créations à l'occasion de la fête des mères ou des pères, la notion de cadeau étant encore abstraite avant 3 ans.

Pour faire en sorte que ce temps d'activité réponde aux objectifs définis ci-dessus, nous adoptons les attitudes suivantes :

- **Observer** le groupe d'enfants et proposer l'atelier en fonction de ces observations, des envies des enfants et des professionnelles.
- Avoir une attitude de **bienveillance** et veiller à la **sécurité** des enfants.
- Montrer du **dynamisme** et du **plaisir** lors de la mise en place de la conduite de l'activité.
- **Respecter le temps** dont l'enfant a besoin pour investir cette activité.
- Accepter qu'un enfant puisse venir observer sans pour autant être dans l'action.
- Être à l'écoute de l'orientation que donnera un enfant à une activité (par exemple, pour la peinture, accepter que l'enfant ne se saisisse pas des outils proposés).
- Laisser l'enfant exprimer sa **créativité** dans la limite des tolérances de chacune.
- Proposer à un enfant même tout-petit de participer s'il en manifeste l'envie et si la professionnelle estime que cela a du sens pour l'enfant et qu'il n'y a pas de danger pour lui.
- **Anticiper** l'arrêt de l'atelier en prévenant l'enfant et en aucun cas interrompre l'enfant dans son activité sans avoir pris soin de mettre en place un temps de transition.
- Faire participer l'enfant au **rangement** de l'activité.

2. Les intervenants extérieurs

La micro-crèche travaille en partenariat avec les autres services de la Communauté de communes. Ainsi chaque mois ont lieu les **séances bébés lecteurs** en lien avec la **médiathèque**, à destination des enfants de la crèche, ainsi que des parents et assistantes maternelles du secteur.

L'animatrice du **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** anime également des **temps de jeux** avec enfants et assistantes maternelles du Val d'Amour au pôle enfance auxquels la micro-crèche est conviée.

Ces temps réguliers ouvrent la structure sur le territoire et sur l'extérieur, et permettent aux enfants de faire de nouvelles rencontres et de découvrir d'autres supports ludiques.

L'équipe fait également appel plus ponctuellement à des intervenants extérieurs pour dynamiser son projet pédagogique, proposer d'autres animations aux enfants et

impulser des réflexions professionnelles (psychomotriciens, musiciens, plasticiens etc).

G. Les jeux extérieurs et les sorties

L'équipe propose des temps à l'**extérieur** des locaux de la micro-crèche pour permettre aux enfants d'avoir davantage d'espace pour bouger et profiter d'expériences motrices variées. Il s'agit aussi pour eux de découvrir leur environnement proche, et notamment la nature, qui est une mine inépuisable d'expériences.

La micro-crèche bénéficie d'une **terrasse en bois**, ainsi que d'une cour avec de la **pelouse**. L'équipe propose des jeux adaptés aux enfants en mettant à leur disposition **vélos**, pousseurs, bascule etc.

La **cabane** permettra aux enfants de se cacher et de faire des jeux d'imitation (dînette etc).

Même les enfants les plus petits ont accès à l'extérieur et peuvent passer du temps à observer et découvrir cailloux, feuilles, terre, à respirer le grand air et à ressentir les différentes températures et admirer les joies de la nature.

Chacun (même les plus petits) devra donc être équipé **en toute saison** d'une **tenue adaptée** : manteaux, blousons, bottes, écharpes, bonnets et gants ou de chapeau suivant la saison. L'enfant présent dans la structure ne pourra pas être considéré comme « malade », même avec un rhume, il sera donc en possibilité de sortir et les parents ne pourront donc pas s'opposer à cela.

Par ailleurs, lorsque la météo et l'organisation le permettent, les professionnelles proposent des **promenades** aux alentours de la micro-crèche avec les enfants. Les sorties se déroulent généralement à deux professionnelles, avec un nombre d'enfants limités. La micro-crèche dispose d'une **poussette** tripe et d'une poussette double, ce qui permet aux plus petits de profiter des promenades.

IV. Thèmes transversaux : le projet pédagogique 2^e partie

A. La motricité libre

Pour accompagner l'enfant dans son développement moteur, les professionnelles agissent selon le principe de **liberté motrice**. C'est un principe qui a été développé et mis en avant dans la pédagogie « **Loczy** » par Emmi Pikler, pédiatre Hongroise, dans les années 1950. Il ressort de ses observations des bébés que **le développement moteur de l'enfant s'acquiert naturellement**, et que les différentes positions inhérentes à ce développement apparaissent dans un ordre chronologique. Chacun à son rythme passe par différentes postures avant de pouvoir se relever et marcher.

La motricité libre consiste à **laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant**, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit et sans les mettre dans une posture qu'il n'a pas acquise de lui-même. Les enfants sont « programmés » pour marcher, ils n'ont pas besoin d'aide pour cela. Les enfants libres de leurs mouvements acquièrent ainsi une grande aisance corporelle, de la prudence ainsi un sentiment de compétence. Ils développent également un esprit d'initiative,

une curiosité et la persévérance. Cet apprentissage développe leur intelligence et contribue au **renforcement de leur estime de soi**.

A la micro-crèche, les professionnelles laissent alors les bébés trouver d'eux même les positions et leur laissent le temps de découvrir leur corps et ses capacités. Il ne s'agit pas de laisser l'enfant explorer le monde tout seul. Les membres de l'équipe veillent avant tout à sa sécurité, mais les professionnelles l'accompagnent par des **regards**, des **sourires**, des paroles, des **encouragements**, ou parfois des gestes. Cette présence attentive et attentionnée permet à l'enfant de développer un sentiment de sécurité et de confiance. Serein, il s'essaye à diverses expériences motrices. Les encouragements de l'adulte sont les bienvenus, car incitent l'enfant à recommencer encore et encore. Les bébés sont mis dans une **tenue adaptée**, sans vêtements trop longs ou serrés qui entraveraient leurs mouvements.

A partir de ce principe, **un bébé n'est pas mis assis s'il ne sait pas s'asseoir de lui-même**. Tout comme les professionnelles ne font pas marcher un enfant en le tenant par les mains, même s'il est très désireux de le faire. **Les parents sont invités à faire de même**. Dans la même idée de liberté motrice, un enfant n'est pas placé dans un transat trop longtemps (juste le temps du repas et de la digestion). L'équipe informe également les familles sur les **dangers du trotteur** (« youpala »), qui est un matériel inutile et dangereux, malgré le plaisir qu'il peut procurer à l'enfant. Ces différentes « aides » et ce matériel « bloquent » l'enfant dans les postures qu'il n'a pas expérimentées de lui-même et créent du retard car il reste davantage dépendant de l'adulte et met plus de temps à faire de lui-même.

B. Les pieds nus

Les enfants devront à l'entrée de la structure **ôter leurs chaussures et chaussettes**. La première raison concerne le bien-être et la motricité de l'enfant. Aucune semelle, même légère, ne permet à l'enfant un contact direct avec les différents éléments et sols. Marcher pieds nus envoie des signaux, picotements, chatouilles, plaisirs mais aussi douleurs qui nous signifient que nous ne prenons pas soin de regarder où nous marchons. Le sol de la structure étant chauffé, les enfants ne pourront pas attraper froid.

Marcher pieds nus permet également de développer son **équilibre** en se servant des informations que le sol nous donne.

Enfin, marcher pieds nus peut rassurer l'enfant concernant ses **appuis** sur le sol car sa voûte plantaire adhérera au sol. Il aura ainsi davantage confiance en lui pour se mettre debout sans appréhension d'instabilité.

Le port de chaussures trop jeune peut limiter le jeu musculaire du pied et l'affaiblir. La marche pieds nus permet à l'enfant d'acquérir **stabilité, équilibre et musculation**.

C. La communication auprès de l'enfant

Il existe **différentes formes de communication** : verbale, corporelle, visuelle, émotionnelle. L'enfant est un être en développement ayant **besoin de l'adulte pour reconnaître, nommer, exprimer et gérer ses émotions**. L'équipe veille au quotidien à s'inscrire dans une démarche de **disponibilité** et de **bienveillance** éducative envers les enfants. Une posture d'écoute et d'accompagnement individualisé est adoptée, tout en maintenant un **cadre ferme et sécurisant** pour l'enfant.

Les professionnelles de la micro-crèche privilégient les attitudes suivantes pour favoriser une communication bienveillante sont les suivantes :

- Se mettre physiquement à la **hauteur de l'enfant**.
- Etre à l'écoute de ce qu'il vit émotionnellement, de ce qu'il exprime verbalement et physiquement en tenant compte de l'environnement dans lequel il se trouve.
Mettre des mots sur ce qu'il vit.
- **Faire confiance** à l'enfant.
- Tenir compte de son histoire et sa **singularité**.
- **Employer des mots adaptés**, savoir ne rien dire, **reformuler** ce que dit l'enfant si besoin.
- Utiliser la **formulation positive**.
- Etre attentif au **ton de sa voix** et au volume sonore de la pièce, parce qu'ils conditionnent le ton de voix des enfants et leurs attitudes.
- Savoir différencier notre ressenti adulte de ce que l'enfant est en train de vivre.
Etre attentive à ce que les émotions des professionnelles et même leur histoire n'interfèrent pas dans la relation à l'enfant.
- Avoir une **cohérence** d'équipe dans nos attitudes professionnelles.

Lorsqu'il devient difficile de comprendre un enfant dans sa relation aux autres, les professionnelles seront amenées à échanger avec les parents afin d'accompagner au mieux cette situation.

L'ensemble de l'équipe a été formée à la communication gestuelle associée à la parole. Ce type de communication est un outil associant à la parole un signe issu de la Langue des Signes Française: l'adulte prononce le mot en l'accompagnant du signe, et l'enfant, par assimilation, va comprendre ce que signifie le signe et ainsi se l'approprier. Avec cet outil l'enfant peut donc exprimer ses besoins, ses goûts, ses ressentis, ses émotions... et se faire comprendre, avant l'acquisition de la parole.

D. L'accueil et la place des parents

1. Les parents : premiers éducateurs de leur(s) enfant(s)

Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s). Nous accordons une place importante à la période d'adaptation et aux échanges du matin et du soir, moments durant lesquels la relation parents professionnels se construit.

L'investissement des parents passe par le fait de rentrer au sein de la structure afin que chacun puisse se découvrir et échanger (parents, professionnels, enfant(s)). Les parents sont fortement invités à **pénétrer au sein de la salle de vie**, avec l'obligation de mettre des sur-chaussures pour des raisons d'hygiène. Une professionnelle se rend systématiquement disponible afin d'être à l'écoute de chaque famille. Il est proposé aux familles d'appeler dans la journée s'ils en ressentent le besoin, pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Au-delà des échanges quotidiens, un **temps formel** avec la responsable ou des membres de l'équipe peut être envisagé.

Les objectifs pour l'équipe de l'accueil des familles sont :

- De veiller au bien être des parents.

- De **favoriser les échanges** et la communication entre les parents et les professionnelles.
- D'établir une **relation de confiance** et de maintenir l'échange tout au long de la période d'accueil.
- **D'accompagner les parents dans la séparation** avec leur enfant.
- De proposer un **soutien à la parentalité**.
- De **respecter le projet de vie** des parents et de leur enfant.

Pour assurer cet accueil nous privilégions les attitudes suivantes :

- Adopter une posture **accueillante, d'écoute** et une **disponibilité**.
- Faire preuve **d'empathie**.
- Avoir une attention particulière à nos paroles et postures sur les temps d'accueil.
- **Accueillir les émotions** des parents tout en les aidant « à les gérer ».
- Savoir **respecter la place de chacun** tout en tenant compte des connaissances et compétences des parents.

De même, nous demandons aussi aux parents d'adopter une **attitude polie, respectueuse** et **coopérante** envers les professionnelles qui travaillent à l'accueil de leur enfant.

2. Les photos de famille

Le principal objectif de ce projet, initié par une stagiaire éducatrice de jeunes enfants en stage long sur la micro-crèche, est de **favoriser la sécurité affective** de l'enfant. L'idée est de laisser les photos de l'enfant et sa famille à disposition des enfants durant la journée, afin que ceux-ci les utilisent quand ils en ressentent le besoin. Les photos peuvent servir de **repère** à l'enfant et peuvent l'aider à être sécurisé en l'absence de ses parents. Par ailleurs, ce projet permet de favoriser le respect de la diversité, des cultures, des identités et des modes de vie de chaque famille.

Pour se faire, il est demandé aux parents, **chaque année** en septembre et pour toute nouvelle inscription, **d'envoyer par e-mail une photo de l'enfant et de sa famille** (parents et frères et sœurs). Il est possible d'ajouter sur cette même photo, d'autres membres de la famille ou les animaux de compagnie.

3. Les temps de rencontres

Des temps de rencontre et d'échanges sont organisés en direction des familles :

- Moments festifs : fête de fin d'année et fête de l'été.
- Invitation aux séances mensuelles de bébés lecteurs du mercredi matin.
- Une soirée d'échanges parents/professionnels en début d'année scolaire pour expliquer le fonctionnement et l'organisation de la micro-crèche ainsi que les projets en cours.

Agir de façon cohérente auprès de l'enfant suppose une action concertée des différents acteurs concernés : parents et professionnelles. En ce sens il est primordial pour nous que se mettent en place un **partenariat** et une véritable **collaboration** dans l'intérêt de l'enfant.

E. Le travail en équipe

L'équipe de la micro-crèche est constituée de 6 professionnelles de formations et de parcours professionnels différents ayant chacune une histoire personnelle et un vécu particulier. Cette **diversité** contribue à la richesse et à la qualité du travail auprès de l'enfant et de sa famille, dans le respect des différences de chacune.

Les objectifs du travail en équipe sont :

- De répondre aux attentes du projet d'établissement de façon **cohérente**.
- D'aller dans le même sens, en mettant **l'enfant au centre de la réflexion**.
- De **s'enrichir mutuellement** en apprenant les unes des autres.
- De **mettre en commun des compétences professionnelles** différentes dans un but de complémentarité.

1. Une organisation et des supports communs

Pour faire exister ce travail en équipe, nous mettons en place une organisation et des moyens précis et réfléchis :

- Des **réunions d'équipe** se font de manière mensuelle et des rencontres d'**analyse des pratiques professionnelles** avec une psychologue ont lieu tous les deux-trois mois environ. Ces temps ont lieu après la fermeture de la crèche vers 18h30.
- Des **réunions** ponctuelles de service ou du personnel **au sein de la Communauté de communes**.
- Une **journée pédagogique** annuelle.
- Chaque année une partie des professionnelles accède à une ou plusieurs **formations** que chacune aura choisies en fonction de ses besoins et de son projet et en concertation avec la directrice lors de l'entretien annuel.
- Des **fiches de poste** permettent de définir les missions de chaque personne.
- Un **planning du personnel** est élaboré avec des horaires particuliers attribués à chaque poste permettant d'assurer un taux d'encadrement respectant le décret n°2010613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Un **cahier d'équipe** recueillant toutes les informations concernant le personnel, les familles et informations diverses est à disposition des professionnelles.
- Des **fiches journalières pour la transmission d'informations** concernant les enfants et leur famille sont utilisées quotidiennement.
- Des **protocoles** sont établis en concertation avec l'ensemble des professionnelles.
- Les **transmissions orales** se font tout au long de la journée au fur et à mesure de l'arrivée des collègues, en complément de celles écrites dans les différents supports.
- Une **concertation quotidienne** permet d'organiser la journée. De même une anticipation pour la mise en place de projets est nécessaire et conditionne la qualité de réalisation de celui-ci.
- La **solidarité entre professionnelles** lorsque des difficultés apparaissent (absence de personnel, situations particulières) permet de gérer ces moments et de diminuer l'incidence de ceux-ci sur les conditions d'accueil.
- L'**investissement dans des projets** selon l'envie et la motivation de chacune est possible et est conditionnée par la prise d'initiatives et une répartition des responsabilités par rapport à leur mise en place.

2. Des attitudes professionnelles

Pour répondre aux objectifs du travail en équipe, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Toujours viser l'objectif professionnel (par exemple le bien-être de l'enfant) et ne pas seulement satisfaire une envie personnelle.
- Etre à l'écoute de chacune et **être attentive à ses collègues.**
- **Respecter la place de chacune** tout en s'appuyant sur les connaissances et compétences de chaque professionnelle.
- **Se responsabiliser par rapport à sa manière de communiquer :**
 - Eviter les jugements.
 - Faire preuve de franchise et d'honnêteté dans l'échange avec l'autre et de diplomatie en s'exprimant de façon à ne pas blesser.
 - Savoir dire ce qui ne va pas et savoir « rebondir » afin d'avancer en s'appuyant sur le socle commun.
 - Porter une attention sur le moment et le lieu pour dire les choses.
 - Eviter les « bruits de couloir » et les « non-dits ».
 - Se remettre en question.
 - Savoir prendre du recul, gérer ses émotions et exprimer ses ressentis.

Nous considérons le travail en équipe comme une véritable richesse dont chacun se nourrit. Chaque personne avec sa conscience professionnelle participe à la mise en place du projet éducatif et pédagogique. Les interactions entre les professionnelles, leurs divers points de vue font émerger une véritable intelligence collective qui doit rester vivante et pérenne.

F. L'accueil des stagiaires

La micro-crèche est ouverte à **l'accueil de stagiaires** : que ce soient des stages d'observation (de collègue, lycée), des stages dans le cadre d'un CAP petite enfance, d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants, etc. La directrice étudie les candidatures des étudiants et les rencontrent avant de signer une convention de stage. Un roulement dans les filières est effectué. De plus, un stagiaire ne pourra pas effectuer plusieurs stages dans la structure.

La crèche accueille **un stagiaire à la fois**, selon les disponibilités, afin d'éviter qu'il n'y ait trop d'adultes au sein de la crèche au quotidien. Les membres de l'équipe trouvent important de pouvoir **transmettre un métier, des savoirs, des compétences** et d'avoir également ce **regard neuf et extérieur** du stagiaire. Les stagiaires sont alors présentés aux familles et sont accompagnés par un référent afin que leur stage se déroule au mieux en fonction de leurs objectifs. L'étudiant peut être amené à s'occuper des enfants, à participer au fonctionnement de la structure et peut être en lien avec les familles.

1.Un accompagnement réfléchi

Les moyens mis en place pour améliorer cet accueil sont les suivants :

- Un **livret d'accueil des stagiaires** ainsi que les documents fondateurs de la structure (projet social, projet éducatif et pédagogique, règlement de fonctionnement) sont remis au début du stage.
- Des **livres, revues et articles** sont consultables sur place.

- Des **échanges réguliers** à hauteur d'une fois par semaine ont lieu en présence de la référente. Au cours de ceux-ci, l'élève exprime son ressenti et expose ses satisfactions et difficultés ; il fait également une évaluation de ses objectifs et définit ses objectifs pour la semaine suivante. De même les professionnelles font un retour au stagiaire sur leur positionnement.
- Un **accompagnement sur la rédaction** de rapports et la préparation de mise en situation professionnelle est proposé.